

Déclaration de l'ECRI sur l'utilisation d'éléments racistes, antisémites et xénophobes dans le discours politique

(adoptée le 17 mars 2005)

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), étant fermement convaincue que la tolérance et le pluralisme constituent les fondements de sociétés véritablement démocratiques et que la diversité enrichit considérablement ces sociétés :

Condamne l'utilisation d'éléments racistes, antisémites et xénophobes dans le discours politique

Souligne que de tels discours sont éthiquement inacceptables

Rappelle l'histoire de l'Europe, qui nous enseigne que les discours politiques qui incitent à la haine et aux préjugés religieux, ethniques ou culturels représentent un immense danger pour la paix sociale et la stabilité politique et conduisent inévitablement au malheur des populations dans leur ensemble

Est inquiète par les conséquences que ce type de discours entraîne sur le climat général dans l'opinion publique en Europe

Est profondément préoccupée par le fait que l'utilisation de discours politiques racistes, antisémites et xénophobes n'est plus confinée à la sphère des partis politiques extrémistes, mais contamine de plus en plus les partis politiques traditionnels, avec le risque de rendre légitime et de banaliser ce type de discours

Note avec une grande préoccupation que ce type de discours véhicule des préjugés et des stéréotypes envers les non-ressortissants et les groupes minoritaires et renforce ainsi la tournure raciste et xénophobe que prennent les discussions concernant l'immigration et l'asile

Note avec une grande préoccupation que ce type de discours véhicule souvent une image déformée de l'islam, destinée à faire percevoir cette religion comme une menace, et que l'antisémitisme continue à être encouragé, de manière ouverte ou codée, par certains partis et dirigeants politiques

L'ECRI déplore le fait qu'en raison de l'utilisation de discours politiques racistes, antisémites et xénophobes :

Des mesures mal conçues, qui se répercutent de manière disproportionnée sur certains groupes ou influent sur leur capacité à jouir, dans les faits, de leurs droits de l'homme, sont adoptées

La cohésion sociale est mise en danger

La discrimination raciale gagne du terrain

La violence raciste est encouragée

ECRI

European Commission against Racism and Intolerance
Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Face à cette situation, l'ECRI souligne que les partis politiques peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le racisme en formant et en orientant l'opinion publique d'une manière positive. Elle suggère les mesures pratiques suivantes :

Les mesures d'autorégulation qui peuvent être prises par des partis politiques ou des parlements nationaux

La signature et l'application de la Charte des partis politiques européens pour une société non raciste, qui encourage une attitude responsable à l'égard des problèmes de racisme, qu'il s'agisse de l'organisation même des partis ou de leurs activités dans le domaine politique

La mise en oeuvre effective des dispositions de droit pénal réprimant les crimes racistes (y compris celles qui établissent le motif raciste comme une circonstance aggravante) et la discrimination raciale, qui s'appliquent à tous les individus

L'adoption et l'application de mesures sanctionnant les dirigeants de tout groupe qui encourage le racisme ainsi que le soutien à un tel groupe et la participation à ses activités

L'instauration de l'obligation de priver de fonds publics les organisations qui incitent au racisme, y compris de supprimer le financement des partis politiques

L'ECRI appelle les partis politiques à formuler un message politique clair favorable à la diversité et au pluralisme dans les sociétés européennes.

L'ECRI appelle avant tout à un exercice courageux et efficace de l'autorité politique, qui respecte et promeut les droits de l'homme.